Je m'inscris, je commande, je consulte

Une rubrique pour comprendre le fonctionnement de la salle de lecture

Je m'inscris

L’accès à la salle de lecture est gratuit et ouvert à toute personne, sur présentation d'une pièce d'identité avec photographie.

L'inscription est matérialisée par la remise d'une carte qui doit être présentée à chaque venue dans le service.

L'inscription ne peut pas être faite à distance.

Elle s'accompagne de l'acceptation du règlement intérieur.

Je commande

Pour consulter les documents, je consulte les inventaires d’archives qui offrent une description résumée d'un document (ou d'un dossier) associée à une référence : la cote. Composée d'un ensemble de caractères (exemple pour un registre de notaire : 3 E 8/125), la cote est l'élément clé qui permet de commander un document.

La commande se fait sur place ou, si je suis déjà inscrit, je peux faire une pré-demande pour le jour de mon choix.

Mes commandes de documents sont limitées à 16 par jour.

Des temps d’attente peuvent être observés car les documents sont répartis dans 32 magasins sur 28 niveaux et deux annexes, représentant un total de 25 kilomètres d'archives !

HORAIRES DE LEVÉES DES DOCUMENTS

Toutes les demi-heures,
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 (sauf pour l'état civil et la bibliothèque 16h30)

À titre indicatif

À SAVOIR

Je peux utiliser les images des documents dans la sphère privée.

Si je souhaite diffuser celles-ci, je dois au préalable prendre connaissance du règlement sur la réutilisation des informations publiques.

Ma commande est refusée

- Le document que je demande n’est pas encore accessible, car soumis à un **délai supplémentaire de communicabilité** (*Le Code du patrimoine dans son article L. 213-2 définit précisément ces délais*).
  - Je souhaite le consulter quand même : **je fais une demande de dérogation**
- Le document a été **numérisé** ou **microfilmé**
  - Un **autre support de consultation m’est proposé** en salle de lecture
- Le document que je demande est en **mauvais état** mais n’a pas été encore numérisé
  - Je me rapproche du président de salle pour savoir si une **reproduction** est possible

Je consulte

Les inventaires en salle des inventaires

Les instruments de recherche (inventaires, répertoires, fichiers ou bases de données informatiques décrivant l'ensemble des fonds détenus par les archives départementales de Vaucluse) sont tous à ma disposition sur place ou en ligne seulement pour quelques-uns.

Les documents originaux en salle de lecture

Une fois les documents demandés, je les consulte exclusivement en salle de lecture. Elle est à la fois zone de délivrance et de consultation des documents d'archives.

Je peux photographier les documents originaux sans flash. Je peux également utiliser le numériseur libre-service.

En cas de publication, je dois mentionner la référence des documents (lien vers la licence de réutilisation).

Les reproductions de documents en salle des ordinateurs

Certains documents ont été reproduits mais ne sont pas encore disponibles sur Internet.

7 ordinateurs et un lecteur de microfilms sont disponibles en salle des ordinateurs.

Pour les prêts de microfilms inter-services, se renseigner auprès du secrétariat 04.90.86.16.18

Département de VAUCLUSE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE
Palais des papes
84000 AVIGNON